

Imprimer cette page

## Pour ne plus ignorer les droits des malades

- Écrit par Thierry Turpin
- mardi 2 décembre 2014 15:00



Le nouvel

hôpital d'instruction des armées de Saint-Anne à Toulon a été inauguré en 2007. Bruno Isolda L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

### **A l'occasion de la quatrième édition de la Semaine de la sécurité des patients, l'hôpital public ouvre un espace d'information. Entretien avec Carole Gouyé, militante associative.**

L'hôpital Sainte-Anne (à Toulon, dans le Var) organisait jeudi dernier dans le cadre de la quatrième édition de la Semaine de la sécurité des patients, un espace d'information réunissant, entre autres, un grand nombre associations de malades ainsi que l'instance représentative de ces derniers qui siège au sein de l'institution. Carole Gouyé, membre de la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQ) a accepté de répondre aux questions de la Marseillaise. L'occasion de faire un point sur le droit des malades et leur bonne connaissance par les intéressés.

#### **Avez-vous le sentiment que les usagers sont suffisamment informés de leurs droits ?**

Non, malheureusement. Beaucoup ne se sentent pas concernés tant qu'ils ne sont pas touchés directement. J'ai du mal à comprendre que, malgré le travail des associations telles que l'ADMD, ou AAVIVRE ... sa fin de vie, les gens soient encore si ignorants. Mais, comme on dit : "On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif."

Les gens vivent au jour le jour, alors se renseigner et se préparer pour d'éventuelles difficultés en fin de vie... La plupart des personnes qui font appel à moi sont en toute fin de vie, parfois malades depuis longtemps... Patients et famille ne cherchent des infos qu'au dernier moment.

Pourtant la Loi Leonetti a bientôt 10 ans, et avant cela, en 2002, Kouchner parlait déjà des droits des malades.

Non seulement l'usager est ignorant, mais également les soignants. Combien de soignants connaissent la loi de 2005 ? Si peu que s'en est consternant. Trop d'entre eux ont encore tendance à considérer les malades comme des personnes qui ne savent pas ce qui est bon pour elles.

### **Dans ce contexte, comment parvenir à améliorer les choses ?**

Il faudrait multiplier les manifestations comme celle d'aujourd'hui. De nombreux soignants, médecins, infirmiers, assistantes sociales sont venus m'interroger sur le stand que je tenais avec les autres membres de la CRUCQ sur les directives prévues dans la loi de 2005. Et s'ils sont si intéressés par sujet c'est que d'ici quelques semaines la loi Leonetti risque d'être modifiée : les directives anticipées pourraient devenir opposables même aux soignants.

En décembre dernier j'ai eu à présenter la loi Leonetti dans une école d'infirmiers : j'ai été huée par les élèves quand j'ai osé dire qu'il fallait faire connaître l'importance des directives et obliger les soignants à en tenir compte.

Il faut impérativement les préparer, pendant leurs cursus. Leur faire comprendre que, bien qu'ils détiennent le savoir, rien ne doit être fait sans l'accord de la personne qu'ils « soignent ». Que le malade est une personne.

### **Et du côté des patients ?**

Le livret d'accueil contient déjà de nombreuses informations sur les droits des malades, c'est obligatoire. Mais les usagers les lisent-elles vraiment ? Combien d'entre eux savent que les établissements de santé sont tenus de leur demander leurs directives ? Qui est au courant que dans tous les établissements de santé, il y a des représentants des usagers ? La liste de ces représentants doit être affichée dans tous les services - c'est la loi - et pourtant est-ce fait ? Non.

Ici même, j'ai été dans l'obligation de passer dans certains services et dénoncer leur absence lors d'un conseil d'administration pour arriver à obtenir l'application du droit. Une liste que j'ai d'ailleurs continué de distribuer moi-même tout au long de la journée.

**Recueilli par Thierry Turpin**

Dernière modification le mardi, 02 décembre 2014 19:08

Publié dans Santé

Évaluer cet élément

- 
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

(1 Vote)

### **Derniers articles de Thierry Turpin**

- #VAR : pour le Front de gauche, « Il est urgent de faire une politique de gauche... »

### **Éléments similaires (par tag)**

- Saurel « apporte un soutien politique » aux " bonnets verts "
- #LaSeyne : une nouvelle #DAL posée dans le Var
- [#Vidéo] Le face à face Pierre Dharréville - Jean-Luc Chauvin
- Coupe de France : Sébastien Sansoni, le globe-trotter
- #RCT : la compo contre #Leicester